

Offre de bienvenue de remboursement des frais pour le Compte Intelli CIBC^{MC}

Modalités

Cette offre est un remboursement des frais mensuels pour le Compte Intelli CIBC^{MC} mentionné ci-dessus (le « **Compte** ») et comprend jusqu'à trois mois de remboursement des frais de comptes mensuels habituels.

Pour être admissible à l'offre, vous ne devez pas être titulaire d'un autre compte-chèques CIBC au moment de l'ouverture du Compte (les « **Clients admissibles** »). Pour les comptes conjoints, tous les clients doivent être des Clients admissibles.

Pour être admissible à l'offre, vous devez fournir une adresse courriel valide appartenant à l'un des titulaires de compte au moment d'ouvrir le Compte, si aucune n'a encore été fournie; l'adresse doit demeurer au dossier durant toute la période de l'offre.

Il y aura remboursement des frais mensuels habituels pour :

- i) le mois civil où le Compte est ouvert;
- ii) les deux (2) premiers mois civils complets qui suivent immédiatement la fin du mois civil au cours duquel le Compte a été ouvert.

Les autres frais de service continuent de s'appliquer comme il est indiqué dans la brochure *Frais de service applicables aux comptes personnels*. À l'exception de ce qui est indiqué dans la présente offre, les modalités et frais de compte standards s'appliquent. L'offre peut être modifiée ou retirée en tout temps sans préavis.

Cette offre entre en vigueur à la Date de la demande ou au jour ouvrable suivant et prend fin à la Date de fin, à moins que la Banque CIBC ne la modifie ou n'y mette fin avant. Cette offre ne sera pas renouvelée à la Date de fin et, si vous n'êtes plus admissible au remboursement des frais mensuels, les frais mensuels habituels applicables au Compte s'appliqueront.

L'offre s'applique uniquement à vous et au Compte indiqué ci-dessus et ne peut être combinée à aucune autre offre de compte chèques, de prime ou de remboursement à moins d'indication contraire. Limite d'une (1) offre par Client admissible. Pour les comptes conjoints, limite d'une (1) offre par Compte. Si la Banque CIBC découvre qu'une personne a tenté d'utiliser plus d'un nom, d'une identité, d'une adresse courriel ou d'un autre élément d'information dans le but de contourner ces limites, cette personne pourrait être exclue de l'offre (tel que le détermine la Banque CIBC à sa seule discrétion).

Vous ne serez pas admissible à l'offre si vous ne fournissez pas votre adresse courriel, mais vous pourrez quand même ouvrir un Compte. Vous pouvez vous désabonner aux courriels de marketing connexes en cliquant sur le bouton « Se désabonner » dans le courriel.

En cas de contradiction ou d'incompatibilité entre, d'une part, les présentes modalités et, d'autre part, des communications ou d'autres déclarations figurant dans tout document lié à l'offre, notamment la publicité aux points de vente, à la télévision, imprimée ou en ligne, les présentes modalités prévaudront, s'appliqueront et auront priorité, dans toute la mesure où la loi le permet. En cas de contradiction ou d'incompatibilité entre les versions française et anglaise des présentes modalités, la version anglaise prévaudra, s'appliquera et aura priorité, dans toute la mesure où la loi le permet.